PRÉFET DES CÔTES-D'ARMOR
Liberté Égalité Fraternité

Agence Régionale de Santé Bretagne

Saint-Brieuc, le 19 mai 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Covid-19 : nouvelle campagne de dépistage au sein d'une entreprise d'agroalimentaire des Côtes d'Armor : 818 tests réalisés ce mardi 19 mai

Suite au signalement le 13 mai d'un patient Covid-19, employé d'une entreprise agroalimentaire, les investigations sanitaires avaient conduit à mener une campagne de dépistage le 15 mai auprès de 209 personnels, dont les résultats ont fait apparaître 65 cas positifs.

Compte tenu de ces éléments, la médecine du travail de l'entreprise et les épidémiologistes de Santé Publique France ont identifié les zones d'activités étant en proximité avec le secteur professionnel de ces premiers cas confirmés. **Ce ciblage a conduit à la mise en place d'une seconde opération de dépistage qui s'est déroulée ce mardi 19 mai auprès de 818 personnels.**

Dans l'intervalle des résultats, l'ensemble du personnel est invité à respecter strictement les mesures barrières et à limiter ses interactions sociales. Les personnes présentant des symptômes ne devront pas se rendre sur leur lieu de travail et s'isoleront à domicile.

Les personnes diagnostiquées covid-19 seront contactées par l'Assurance Maladie qui identifiera l'ensemble de leurs contacts à risque afin d'appliquer le dispositif de quatorzaine pour ces personnes, ainsi que la prescription d'un test et de masques sanitaires.

Le risque sanitaire est toujours présent : restons vigilants !

Le déconfinement progressif ne doit pas nous inciter à relâcher notre vigilance. Il nous faut impérativement poursuivre la bonne application des gestes barrières et de distanciation physique et les intégrer dans notre vie quotidienne. Seule une vigilance collective permettra d'assurer le bon déroulement de cette nouvelle phase pour l'ensemble de la population.

Dispositifs d'information

- Pour connaître l'ensemble des informations et recommandations concernant le COVID-19 : **www.gouvernement.fr/info-coronavirus**
- Pour toute question non médicale, une plateforme téléphonique nationale est accessible gratuitement 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**
- informations sanitaires : **www.bretagne.ars.sante.fr**

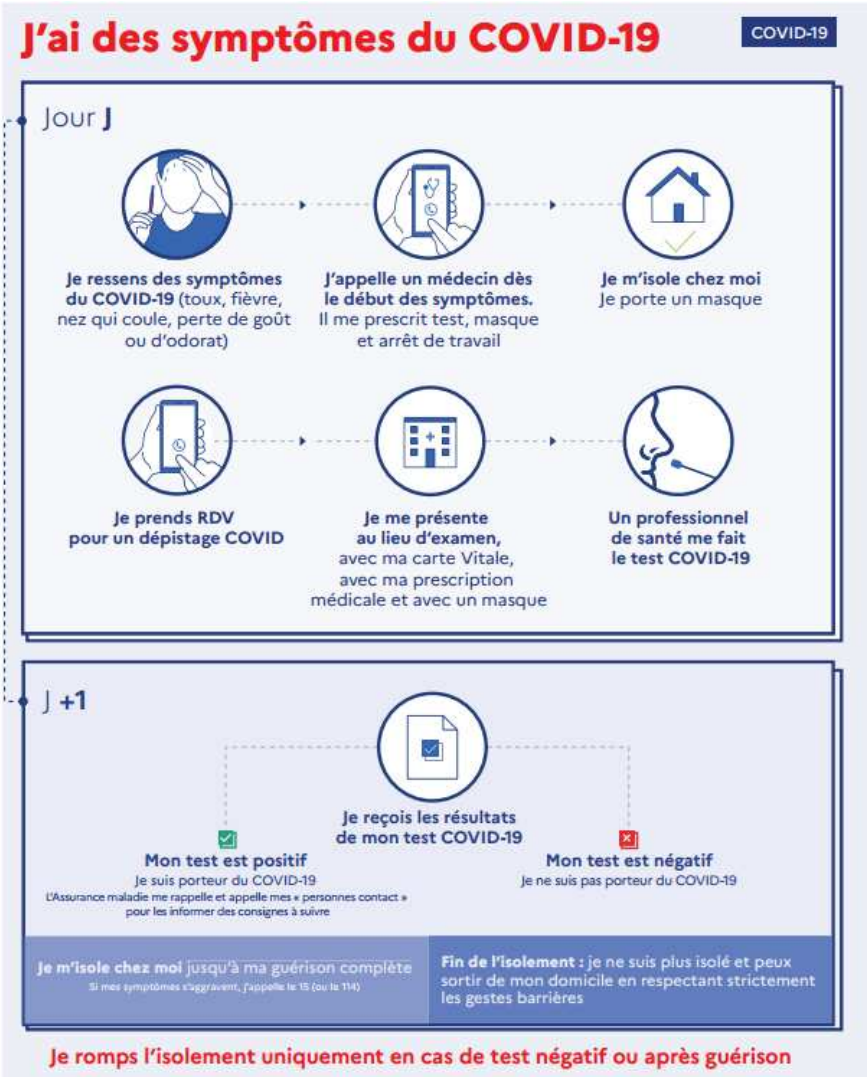

Contacts presse :
Préfecture des Côtes d'Armor : 02 96 62 43 02 - pref-communication@cotes-darmor.gouv.fr
ARS Bretagne : Aurélien ROBERT – 02 22 06 72 64 – aurelien.robert@ars.sante.fr